



SENSIBILISATION PEPS24 — ACTIVITE PHYSIQUE & PRESCRIPTION **« Soutien à la prescription d'activité physique »**

(Date)
(Adresse)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU STAGE

- Connaître le dispositif PEPS Dordogne et son organisation
- Comprendre les enjeux de la prescription d'activité physique pour les bénéficiaires et les éducateurs sportifs

COMPETENCES ATTENDUES AUTOUR DE :

- Enjeux de la prescription médicale d'activité physique
- Positionnement du médecin prescripteur au sein d'un réseau d'acteurs sur la thématique du « Sport Santé »
- Modalités de prescription de l'activité physique
- Utilisation d'outils de prescription d'activité physique

CONDITIONS D'ACCES AU STAGE DE SENSIBILISATION

- La sensibilisation est ouverte à tous les professionnels de santé

DUREE DE SENSIBILISATION : 2.5 heures, réparties comme suit :

- 2.5 heures de sensibilisation en salle, sous l'égide du CAPCV

FRAIS DE STAGE

- Gratuit

Avec le soutien de :



Programme de la sensibilisation

<p>30 min.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des participants / Présentation des participants - Partage des expériences - La Loi sur la prescription d'activités physiques - Dispositif Nouvelle – Aquitaine PEPS
<p>1H00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le réseau départemental « PEPS » Dordogne - La prescription et son contenu - Les modalités et outils d'orientation
<p>1H00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas concrets



En partenariat avec :

